

# Politique de Sante et sécurité au travail PO-LOG003 FR



## Version 001-fr.

Date de création : 3 Juillet 2023. Préparé par : Responsable qualité Approuvé par : Directeur général

Validé par : Comité QHSE

## Santé et sécurité chez Logis International

La santé et la sécurité de tous sont au cœur des priorités de Logis International. Notre engagement envers l'objectif « zéro incident » reflète notre détermination à fournir un environnement de travail sûr et sain, où aucune activité ne met en danger la santé ou la sécurité des collaborateurs.

## **Engagements de Logis International**

Nous garantissons des conditions de travail qui sont :

- **Sûres** : Grâce à des protocoles rigoureux pour identifier et réduire les risques.
- Saines: Avec un environnement favorisant le bien-être physique et mental.

## Responsabilités des collaborateurs

#### 1. Prévention des accidents

- Identifier les dangers potentiels dans votre environnement de travail.
- Agir de manière proactive pour éviter les incidents.

### 2. Gestion des risques

- Évaluer régulièrement les situations pour minimiser les dangers.
- S'assurer que chaque tâche est réalisée en toute sécurité.

## 3. Promotion d'une culture de sécurité

- Encourager les pratiques responsables et sensibiliser vos collègues.
- Soutenir toutes les initiatives visant à améliorer la sécurité collective.

## 4. Respect des procédures d'urgence

- Suivre les consignes établies en cas de situation critique.
- Réagir rapidement et efficacement pour protéger les personnes et les biens.

## 5. Rejet des risques inacceptables

- Suspendre immédiatement toute activité présentant un danger.
- Prioriser la sécurité sur toute autre considération.